



Réglementation environnementale RE 2020

hachette-clic.fr/23elec004



» Retrouvez ici
vos ressources
numériques

1 Enjeux énergétiques dans le bâtiment

- En France, le bâtiment est le **secteur le plus consommateur d'énergie** (environ 45 % de la consommation) et le **2^e pour les émissions de gaz à effet de serre (GES)** (environ 25 %).
- Depuis 1974, des réglementations de plus en plus ambitieuses sont prises pour diminuer la consommation d'énergie. Les deux dernières sont :
 - la RT 2012 (réglementation thermique 2012) ;
 - la RE 2020 (réglementation environnementale 2020) qui ajoute **un aspect environnemental** en prenant en compte les émissions de GES durant **tout le cycle de vie** du bâtiment.

2 Présentation de la RE 2020

Site Web



Guide RE 2020

Réglementation

Le décret n° 2021-1004 du 29 juillet 2021 précise les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions de bâtiment en France métropolitaine.

La RE 2020 s'applique aux permis de construire déposés à partir :

- du 1^{er} janvier 2022 pour les logements collectifs et les maisons individuelles ;
- du 1^{er} juillet 2022 pour les bâtiments de bureaux ou d'enseignements primaire et secondaire ;
- du 1^{er} janvier 2023 pour les extensions de ces constructions et les constructions provisoires ;
- d'une date ultérieure pour les autres bâtiments qui restent d'ici là soumis à la RT 2012.

3 priorités de la RE 2020

- Des bâtiments qui **consommant moins d'énergie** et utilisent une énergie moins consommatrice de GES
- Des bâtiments neufs émettant **moins de GES** en prenant en compte les émissions sur **tout le cycle de vie**
- Des logements adaptés à l'évolution des conditions climatiques (**confort en été**)

- Analyse du cycle de vie (ACV) du bâtiment :

Site Web



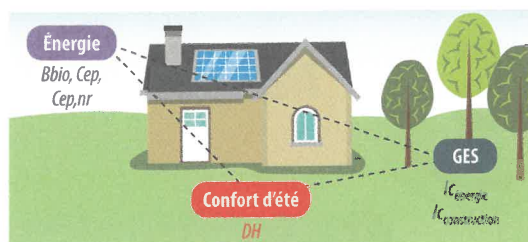
Méthode
pour réaliser
une ACV





Évolutions de la maison individuelle avec la RE 2020

- La RE 2020 est basée sur l'évaluation de 6 indicateurs liés à ces 3 priorités. Ces indicateurs dépendent de la surface habitable SHAB.



Priorité	Énergie		
Indicateur	Besoin bioclimatique <i>Bbio</i>	Consommation d'énergie primaire totale <i>Cep</i>	Consommation d'énergie primaire non renouvelable <i>Cep,nr</i>
Unité	Point	kWhep/(m ² .an)	kWhep/(m ² .an)
Mesure	Besoin en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage	Consommation d'énergie	Consommation d'énergie non renouvelable
Seuil (modulé pour prendre en compte la zone géographique, la présence de combles, etc.)			
Maison individuelle	<i>Bbio</i> _{max} = 63 points	<i>Cep</i> _{max moyen} = 75 kWhep/(m ² .an)	<i>Cep,nr</i> _{max moyen} = 55 kWhep/(m ² .an)
Logement collectif	<i>Bbio</i> _{max} = 65 points	<i>Cep</i> _{max moyen} = 85 kWhep/(m ² .an)	<i>Cep,nr</i> _{max moyen} = 70 kWhep/(m ² .an)

Priorité	GES		Confort d'été
Indicateur	Impact des consommations d'énergie <i>Ic_énergie</i>	Impact des composants et du chantier <i>Ic_construction</i>	Degré-heure d'inconfort <i>DH</i>
Unité	kgCO _{2eq} /m ²	kgCO _{2eq} /m ²	°C.h
Mesure	Émissions de GES des énergies consommées pendant le fonctionnement du bâtiment (50 ans) évaluées avec la méthode ACV	Émissions de GES des produits de construction et équipements et de leur mise en œuvre évaluées avec la méthode ACV	Somme sur l'été des écarts entre T° du bâtiment et T° de confort (26 °C la nuit et entre 26 °C et 28 °C le jour) : < 350 °C.h : bâtiment confortable > <i>DH</i>_{max} : ne respecte pas la RE 2020 - Entre les deux : ajout d'un forfait refroidissement au <i>Cep</i>
Seuil (modulé pour prendre en compte la zone géographique, la présence de combles, etc.)			
Maison individuelle			<i>DH</i> _{max} = 1 250 °C.h en cat. 1 (sans contrainte extérieure) <i>DH</i> _{max} = 1 850 °C.h en cat. 2 (avec contrainte extérieure, par exemple du bruit qui empêche d'ouvrir les fenêtres)
Logement collectif			<i>DH</i> _{max} varie entre 1 250 et 2 100 °C.h selon la catégorie et le caractère climatisé ou non

L'essentiel

- RE 2020 = réglementation environnementale pour la construction de bâtiments neufs moins énergivores et moins émetteurs de gaz à effet de serre tout au long de leur cycle de vie.
- Elle repose sur 6 indicateurs : *Bbio*, *Cep*, *Cep,nr*, *Ic_énergie*, *Ic_construction* et *DH*.

hachette-clc.fr/23elec01



Exercice interactif